

## COMPTE RENDU REUNION DU 06 FEVRIER 2016

Etaient Présents : Bastien, Meritxell, Lucie, Eléa, Chloé G., Erine, Chloé A., Ambre, Soline, Luna, Maïa ,Emma,

Etaient Absents : Yanis (excusé), Danaé (excusé), Charlène

Elus encadrants présents : Nadia, Béatrice, Nathalie, et Marie-Jo

Début du conseil : 10H00

### **1 - Lancement du projet CITY PARK et SKATE PARK**

Si la Mairie a commencé à avancer sur ces 2 projets (en faisant des devis...), c'est pour gagner du temps, car aucun des projets ne peut démarrer sans, en premier se préoccuper de l'aspect financier et sans le montage de dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région, le Département...

Etude du financement des infrastructures :

Les projets sont financés en partie par les ressources de la commune, puis par les subventions accordées.

- **CITY PARK**

Un devis a déjà été fait : le coût total estimé du projet serait de 64.000 euros HT (soit environ 90000 euros TTC), et l'emplacement envisagé devant l'Ecole Primaire, à côté du restaurant scolaire.

Cette installation pourra être utilisée également par les Ecoles ainsi que par le Centre de loisirs.

Pour financer ce projet des dossiers de demandes de subvention vont être déposés ces prochains jours auprès des organismes suivants :

- La CAF (qui finance toutes les infrastructures qui concernent les enfants)
- Le Département,
- Le solde étant à la charge de la Commune.

Nadia rappelle l'importance des éléments nécessaires à la constitution du dossier

Il faut donc :

- Présenter les objectifs de ce projet, démontrer l'utilité d'un city Park dans la commune...
- Demander des devis auprès des Entreprises
- Etablir un plan de financement
- Une délibération du Conseil Municipal qui approuve le dépôt de ce dossier de demande de subvention pour ce projet.

- **SKATE PARK**

Le cout total est estimé à 60.000 euros HT, soit à peu près le même prix que le city Park, mais la différence, c'est que pour le skate Park, la demande de subvention ne peut être effectuée qu'auprès du Département.

Le solde restant sera à la charge de la Mairie et sera donc plus important.

L'emplacement à prévoir pour ce type d'installation est à l'extérieur du village (à cause des nuisances sonores) ; il faudra y réfléchir.

**L'objectif est qu'un des deux projets soit finalisé avant la fin du mandat du CMJ**

**Dans tous les cas le CMJ travaillera sur ces deux projets.**

## **2 – AIRE DE JEU**

Concernant les affiches : Il existe simplement un problème de couleurs entre le rouge et l'orange qui ne sont pas assez différenciés.

Logo du CMJ à transmettre. Les Travaux sont commandés et seront réalisés dans les mois à venir

## **3 – FETE DU SPORT**

La date retenue pour cette manifestation est le 21 Mai après-midi.

Une réunion a eu lieu en décembre dernier, avec des membres du Conseil Municipal et les Présidents des associations concernées par cette journée.

Les associations qui seront présentes à cette fête du sport :

Football, Basket, Tennis, Gym Noé, Foyer du Rabe, la Country, ainsi qu'une personne qui proposera des jeux d'adresse en bois (pour jeunes et adultes)

Idee retenue par les associations : mise en place de créneau horaire d'une demi-heure avec une partie découverte de l'activité sous forme d'ateliers (ex : pour le tennis : atelier vitesse du service) et ensuite 30 minutes de petits matchs.

Ces activités seront effectuées par tranche d'âge.

Il est également prévu une buvette qui sera gérée par les associations.

Un animateur sera présent toute la journée : Philippe Bonnefont

Le CMJ doit quant à lui réfléchir sur les points suivants :

- Création d'affiche et de Flyers : Emma, Luna, Meritxell se chargent de la mise en place
- Création d'un passeport (à chaque passage d'atelier on tamponne le passeport ensuite un goûter est prévu sur présentation du passeport) ⇒ Bastien, Soline, Eléa, Ambre, Chloé se proposent d'y réfléchir
- Aide qui peut être apportée par le CMJ sur les ateliers le jour J
- Les membres du CMJ porteront une tenue (tee -shirt avec le logo du CMJ ...)

Remise de cadeaux en fin de journée.

#### **4 – MEDIATHEQUE**

- **Intervention de Laetitia Dalseno, responsable de la médiathèque, qui présente les animations présentes sur la médiathèque :**

- ▶ Lecture moins de trois ans un mercredi par mois
- ▶ Lecture de trois ans à 10 ans par l'intermédiaire de l'association Lire et Faire Lire. Cette Lecture est faite par des bénévoles, il est faut donc attendre leur disponibilité
- ▶ Lecture en Allemand par la maman de Léa ;  
Laetitia, étudie la possibilité d'utiliser également une autre langue (Janvier et Février ???)
- ▶ Pause ados « CAFE LITTERAIRE » pour les ados le 09 avril 2016
- ▶ Café littéraire entre adultes présentation d'un coup de cœur échange sur des lectures (ex : faire venir un auteur de fantastique).
- ▶ CINE ADOS : Le 25 Février 2016 ; choix du film à définir.

- **IDEES DU CMJ :**

- ▶ Organiser la venue d'un écrivain et/ou d'un illustrateur qui présente ses ouvrages une fois par an en collaboration avec une Librairie TIRE LIRE.
- ▶ Faire un atelier création BD, et préparer des échanges lors d'événements particuliers (BD ANGOULEME – SEMAINE DU FANTASTIQUE...)
- ▶ Faire un atelier calligraphie
- ▶ Créer des thèmes et/ou organiser un club discussion avec Monsieur BELBEZE sur des sujets choisis par le CMJ et les jeunes de la commune
- ▶ Projet de lecture ou de travail à la médiathèque, avec par exemple des échanges sur les expressions d'avant et d'aujourd'hui qui pourraient déboucher sur une exposition « nos mots d'hier et d'aujourd'hui »
- ▶ réfléchir aussi au projet de lectures intergénérationnelles, projet que le CMJ avait évoqué dans les projets initiaux.
- ▶ Atelier de Projection d'un film, suivi d'une discussion.

Fin du conseil : 11H45